

La Lettre Municipale

Commune de BURLATS

N°49 Juin - Juillet - Août 2019

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi-Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public

Assistante sociale

Ne reçoit que sur rendez-vous au 05 63 73 02 11
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Site Internet : <https://burlats.com/>

Information

Afin de vivre en bon voisinage, quelques règles sont à connaître. Nous vous les rappelons :

☺ les travaux de jardinage ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ; les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 20h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

☺ les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs ou de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

☺ les feux de jardin et assimilés, l'incinération des végétaux coupés sont STRICTEMENT interdits.

Pour un meilleur vivre, respectons ces règles.



Bienvenue à

Cust'Home Dko

MAGALI THOMAS-RAMAYE
Déco & fresques murales
Personnalisation de meubles

Tel : 06 83 04 47 87

Le mot du maire

L'été s'est installé avec de grosses chaleurs vers la fin juin mais la municipalité ne s'est pas mise en vacances pour autant.

Elle a participé aux nombreuses manifestations estivales conduites par les associations en apportant son concours ou en étant elle-même organisatrice d'évènements tels que la fête médiévale.

Elle a assuré le suivi de lourds dossiers :

- ⇒ la destruction, suite à une très longue procédure administrative, d'une construction laissée à l'abandon à la Bourdarié I et menaçant le voisinage immédiat.
- ⇒ A la Bourdarié II, un expert a été mandaté pour évaluer le degré de dangerosité de la salle de tennis suite à l'apparition d'importantes fissures. Ce rapport a été transmis à une société spécialisée dans le renfort des fondations afin que nous puissions entreprendre les démarches nécessaires dans le but de rouvrir ce local au public en toute sécurité.

Elle a réalisé de nombreux travaux tels que :

- ⇒ l'éclairage public par le remplacement des ampoules existantes par des lampes leds
- ⇒ la mise en valeur par la lumière de l'église de Lafontasse,
- ⇒ des travaux d'entretien dans les écoles (peinture hall d'entrée école Lafontasse),
- ⇒ l'équipement d'une aire de jeux (toboggan, balançoire) au lac du Lézert .

Elle a profité des mesures prises par l'Etat pour modifier l'accès pour tous à la cantine scolaire en baissant , dans toutes les tranches, les tarifs pratiqués en fonction du quotient familial. Cette action sociale s'inscrit dans le cadre de la défense du pouvoir d'achat dans la droite ligne de la mesure déjà prise pour le tarif de l'eau (20 premiers m3 gratuits).

La municipalité reste active et à votre service durant les vacances estivales et vous donne rendez-vous à la rentrée scolaire prochaine.

Le Maire

Régie de l'eau

En application de la loi NOTRe (2015) et conformément à la décision du conseil municipal en date du 28 février 2019, notre régie de l'eau devra intégrer au plus tard le 1^{er} janvier 2026 la Communauté des Communes Sidobre Vals et Plateaux suite au transfert de la compétence eau et assainissement.

Lors du conseil municipal du 27 juin 2019, le maire a montré son attachement à la régie de l'eau en soulignant l'importance de la préservation de la gestion de l'eau au plus proche des usagers (garder la maîtrise des tarifs, décider les travaux à réaliser sur le réseau, etc ...). Ce serait dommageable que notre régie de l'eau soit réduite à néant.

Notre prestataire, la Castraise de l'eau qui nous fournit de nombreux services (vente de l'eau, facturation aux usagers, astreinte, etc ...) doit intégrer via la ville de Castres, la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2020. Du coup, Burlats et Castres sont en train de constituer une Société Publique Locale qui remplacera notre régie de l'eau d'ici la fin de l'année.

Comme les deux communes se trouvent sur deux intercommunalités distinctes, la loi NOTRe ne s'appliquera pas et nous pourrons garder ainsi, comme aujourd'hui, la maîtrise de la gestion de l'eau sur notre commune.



Communauté des communes

Les échanges que nous entretenons avec la Communauté des Communes sont nombreux et variés. Ils ne sont pas souvent mis en avant mais restent indispensables au bon fonctionnement de notre territoire.

En effet, cette collaboration permet la mutualisation de moyens nous évitant ainsi des investissements lourds : nacelle, chapiteaux, etc ...

En outre, nous lui confions certains travaux de voirie qui sont effectués à des tarifs préférentiels.

Le transfert de la compétence de la petite enfance nous a libéré de la gestion de la crèche sans pour autant en affecter les usagers de la commune.

Depuis 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme est à la charge de la Communauté des Communes Sidobre Vals et Plateaux. Par contre, la commune reste cependant compétente en matière de pouvoir décisionnel.

Il est primordial de conserver ces échanges et de les développer afin de maintenir et d'améliorer le cadre de vie de notre commune.



Chantier international

En partenariat avec l'association Concordia, un chantier international de bénévoles s'est déroulé durant trois semaines à Burlats. Ces jeunes sont venus par leurs propres moyens en finançant leur voyage de Sibérie, du Mexique, d'Espagne, etc ...

Leur mission à Burlats était de nettoyer et reconstruire les murs en pierre sèche des terrasses mises à jour lors des travaux du nouveau parking.

La municipalité a mis à disposition un espace vert pour le campement ainsi que des locaux de vie pour les sanitaires et la restauration. Elle a prêté le matériel nécessaire à la réalisation des travaux.

Ces jeunes bénévoles ont reçu un accueil chaleureux des villageois qui ont apprécié les échanges culturels avec eux. Ils se sont parfaitement intégrés à la population et à la vie locale participant même à certaines manifestations.



Racing Club Salvageois

Les Salvages vainqueur de la coupe du Tarn Ufolep.

Emmené par leur capitaine Damien Benne, Les Salvages ont rencontré l'Etoile Sportive du Seven de Castres. C'est sous un soleil de plomb que le match s'est déroulé à Labastide Saint-Georges près de Lavaur.

C'est grâce à Julien Mangematin, le gardien, que le score reste préservé. Les Salvages appliqués et patients ont tenu bon contre la superbe équipe de Castres. En fin de match, c'est un but de Jonathan Rivenc qui ramène la coupe au village des Salvages !

Le Coach Julien Virgili remercie les entreprises de Transport STG et MéGO ! pour leur soutien financier.

La fête sera belle du côté des Salvages avec le troisième titre en 5 ans.



Graveux



Un miroir a été installé sur la D58 afin de sécuriser la sortie des véhicules venant du parking de l'association des sourds et malentendants.



La première tranche des travaux du réaménagement de la sortie de Burlats touche à sa fin. Les trottoirs ont été goudronnés en enrobé grège, la chicane réalisée et il ne reste plus que la signalétique et le mobilier urbain à mettre en place. Nous allons pouvoir très bientôt lancer l'étude de la deuxième tranche.



Le nouveau parking créé à l'entrée de Burlats est en service. La délimitation des places a été réalisée lors de la campagne de retraçage des différents marquages au sol (passages protégés, bandes stop, ralentisseurs, etc ...)

L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber nous a contraint à s'équiper d'un brûleur.



D'importants travaux de voirie ont été réalisés chemin de la Plano afin de traiter l'écoulement des eaux pluviales par le busage du fossé.

Nous en avons profité pour élargir la chaussée facilitant ainsi le croisement des véhicules.

Avec nos élus

Au foyer pour accueillir Casimir Ferrer venu encadrer un stage de peinture.



Tous les mardis, avec l'entreprise Malet et le cabinet d'étude Papyrus pour faire le point sur l'avancée des travaux concernant le réaménagement de l'entrée de Burlats.

Les élus n'hésitent pas à mettre leurs compétences au service de la collectivité.



Les élus participent activement à la préparation de la fête médiévale avec les troupes et les bénévoles.



Démolition d'une construction laissée à l'abandon



Vie locale : ça s'est passé!!!

Un peu de culture ...



Depuis le 3 mai et jusqu'au 27 octobre, six expositions font vivre le Pavillon Adélaïde. Peintres, sculpteurs et photographes exposent leurs œuvres dans ce cadre magnifique chargé d'histoire.

N'hésitez pas à venir admirer ces expositions toutes plus étonnantes les unes que les autres. L'entrée est gratuite et les week-end vous pourrez rencontrer les artistes.

de la gourmandise ...



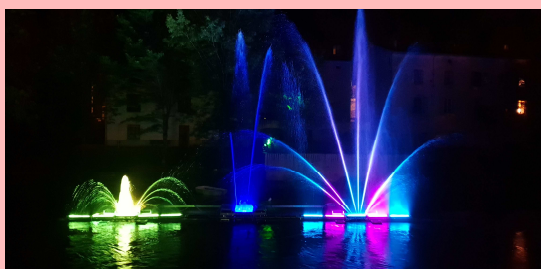
Du 19 juin jusqu'au 28 août, le marché des gourmets est revenu chaque mercredi à partir de 18 h sur le quai Adélaïde.

Sous la houlette de Mme Cabanes, les producteurs ont accueilli les gourmets venus composer leur menu pour les déguster en famille ou entre amis autour d'une table conviviale dans un cadre idyllique.

Une animation musicale au chapeau a accompagné tout au long de chaque soirée ces festivités qui ont connu un grand succès.

et un spectacle féerique

Le relais de Burlats avec l'association Patrimoine et Culture ont organisé le 28 juillet en soirée un spectacle sur l'eau absolument merveilleux. Le public ne s'est pas trompé en venant nombreux à cette manifestation.



Lundi 02 Septembre
Rentrée scolaire

Dimanche 22 Septembre
Vide grenier aux Salvages
organisé par les Salvages Passion

Dimanche 10 Novembre
Commémoration du souvenir
10h30 Office religieux
11h30 Dépôt de gerbe

Samedi 16 Novembre
Concert
*organisé par le Collectif l'Envol
au profit des familles
d'enfants hospitalisés*
Salle de la Papeterie

Vendredi 22 Novembre
Loto école des Vignals
Salle de la Papeterie

Vendredi 29 Novembre
Loto école de Lafontasse
Salle de la Papeterie

Samedi 14 Décembre
Soirée ZUMBA
au profit des Restos du Cœur
Salle de la Papeterie